



Energie/bâtiments

Rôle

Le groupe "Energie/bâtiments" a pour mandat de fournir les éléments nécessaires à l'établissement et à la mise en œuvre d'une stratégie cantonale de protection de l'air dans le domaine de l'énergie. Le groupe a défini des mesures prioritaires à entreprendre, notamment sur les bâtiments anciens et nouveaux, sur le remplacement d'agents énergétiques polluants par des agents moins polluants et par des incitations à l'utilisation des énergies renouvelables.

Réalisations

Le groupe "Energie/bâtiments" a mené diverses études pilotes dans les domaines suivants: un diagnostic systéma-

tique et un suivi des bâtiments avec la diffusion des résultats auprès des milieux immobiliers, l'assainissement des bâtiments, l'élaboration d'un plan directeur communal de l'énergie avec une étude de faisabilité de quelques projets et des actions de formation et de conseil.

Le groupe s'est également engagé afin que le poste de l'inspecteur des installations de chauffage d'une puissance inférieure à 1 MW, lequel était devenu vacant en juillet 1994, soit repourvu. Il a élaboré un vade-mecum à l'attention des milieux immobiliers pour une utilisation rationnelle de l'énergie. Enfin, le groupe a soutenu le projet d'Energie 2000 "Cités de l'énergie" et collabore actuellement à l'organisation de camps solaires destinés aux jeunes.



Transports et gestion du trafic

Rôle

Le Groupe "Transports et gestion du trafic" a pour mandat de fournir les éléments nécessaires à l'établissement et à la mise en œuvre de mesures cantonales de protection de l'air dans le domaine des transports. Les mesures à prendre visent à diminuer les émissions globales du trafic routier, notamment par la réduction des émissions des véhicules et par la promotion des transports publics et des modes de transports non polluants.

Réalisations

Le Groupe "Transports et gestion du trafic" a élaboré des concepts régionaux de transports publics pour la région Viège-Brigue et pour la région Chablais-Martigny, lesquels ont

notamment débouché sur des propositions visant respectivement à relancer l'utilisation du rail pour le transport marchandises et à améliorer l'exploitation des lignes de bus Martigny-Sion. Un concept de Park & Ride dans les gares a été élaboré pour promouvoir l'utilisation du rail par les usagers.

Compte tenu de l'orientation de la politique suisse des transports, le groupe a développé des études pilotes dans le domaine du transport de marchandises par la route et par le rail. Il soutient actuellement des actions de sensibilisation à la conduite douce dans les transports de marchandises et de voyageurs par la route ainsi que des actions de promotion du vélo et d'autres moyens de transport non polluants (projet City-Car à Martigny).



PME/Artisanat

Rôle

Le groupe a pour mandat de fournir les éléments nécessaires à l'établissement et à la mise en œuvre d'une stratégie cantonale de protection de l'air dans le domaine des PME et de l'ar-

tisanat. Son activité a consisté à identifier les principales branches concernées par la pollution de l'air, à préciser les sources de pollution (production, utilisation de produits, déchets) et à mener une réflexion sur des solutions envisageables.

Réalisations

Le groupe "PME/Artisanat" a entrepris une étude pour compléter les données existantes concernant le rôle de chaque branche économique (carrosserie, nettoyage textile, ateliers mécaniques, arts graphiques, peinture, menuiserie) dans la pollution de l'air valaisan en matière de composés organiques volatils (COV). Par la suite, il a développé des conventions entre secteur privé et public et a élaboré un concept tablant sur l'auto-évaluation et la res-

ponsabilité pour l'assainissement des entreprises. Pour ce faire, les entreprises disposent de soutiens sous forme de documents élaborés dans le cadre du groupe et présentant les possibilités, recommandations ou exigences techniques auxquelles une entreprise doit répondre pour réduire les émissions de COV dans le secteur concerné. Elles bénéficient également de l'appui de l'association dont elles sont membres, du Service de la protection de l'environnement (SPE) ou d'un expert extérieur.



Grandes industries

Rôle

Le cahier des charges du groupe "Grandes industries" est d'élaborer des propositions sur les mesures à entreprendre dans le domaine de la protection de l'air et d'étudier les questions liées à la faisabilité des mesures, en relation avec les aspects financiers (subventions, taxes, prélèvements et redistribution, etc.) et des ressources humaines.

sions par entreprise, un bilan des programmes d'assainissements existants (assainissements en cours ou déjà réalisés, délais de réalisation, coûts, efficacité) ont été réalisés en 1995. Le groupe "Grandes industries" a participé aux travaux menés par l'Association valaisanne des carrossiers en automobiles (AVCA), en collaboration avec le groupe PME/Artisanat. Il a réalisé un rapport sur l'expérience de la LONZA et de la commune de Viège en matière de chauffage à distance.

Réalisations

Une vue d'ensemble des émis-



Groupe information

Rôle

Le groupe "Information" a pour mandat de concevoir et de mettre en œuvre un concept d'information visant à soutenir l'élaboration et la concrétisation du plan de mesures pour la protection de l'air. Ce groupe contribue notamment à informer sur l'état, la qualité et l'évolution de l'air, à présenter les moyens de réduire la pollution de l'air, à motiver le public pour préserver la qualité de l'air et à informer sur les actions réalisées et leurs résultats.

Bulletin (jusqu'en septembre 1997), à la publication de divers articles et communiqués de presse d'intérêt général ou en relation avec des mesures concrètes définies dans le cadre du programme, et à l'édition et/ou la diffusion de diverses brochures. Il a également contribué à la mise sur pied de cours de sensibilisation à l'environnement dans diverses écoles et au sein de l'administration cantonale.

Le groupe a en outre mené des actions spécifiques avec la mise sur pied d'une campagne d'affiches A3 dans les locaux publics et le montage d'une exposition itinérante bilingue sur l'air intitulée Air Expo. Il est également chargé de la valorisation et de la diffusion des actions du Forum de l'air par le biais des bulletins INFO Air.

Réalisations

Le groupe "Information" a notamment assuré ou collaboré à la publication quotidienne des mesures de qualité de l'air, à la publication de plusieurs Echo-

Pour en savoir plus

Documentation: tél 027 606 31 50